

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Gestion Immobilière
1 25 33

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Bail de location de la caserne de gendarmerie de Roquevaire

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation l'avant projet du bail de location de la caserne de gendarmerie de Roquevaire, située Avenue Elsa Triolet, 13360 Roquevaire.

Le présent bail est consenti pour une durée de neuf ans à compter de la date de réception des locaux. Il peut être résilié à la seule volonté de l'Etat, à charge pour lui de prévenir le Département six mois à l'avance par lettre recommandée, sans autre indemnité que le paiement du terme en cours.

Le montant du loyer annuel fixé par la Direction Générale des Finances Publiques est estimé selon la valeur du mois d'octobre 2017 à 276 480 €, charges locatives en sus, payable trimestriellement à terme échu. Le loyer est non révisable pendant toute la durée du présent bail. Le montant définitif du loyer sera celui applicable à la date de réception des locaux.

Le bail définitif interviendra ultérieurement pour fixer la date de réception effective de cet ensemble immobilier ainsi que le montant du loyer.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL